

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi
Ministère du Tourisme et des Transports Aériens

Aéroport International Blaise Diagne – AIBD-SA

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/2020/AIBD

Sélection d'un cabinet ou bureau d'études en vue de la réalisation des études d'optimisation économique, technique et financière d'une Académie Internationale des Métiers de l'Aviation Civile à l'AIBD

1. Le présent Appel Public à Manifestation d'Intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation de marchés paru dans le quotidien national Le Soleil du 12 décembre 2019.
2. L'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD SA) a obtenu des fonds dans le cadre de son Financement Long Terme (FLT), afin de financer la réalisation des études d'optimisation économique, technique et financière d'une Académie Internationale des Métiers de l'Aviation Civile et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à ces études et à l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres.
3. Les services comprennent la réalisation des études d'optimisation économique, technique et financière que sont :
 - a) Réalisation de l'étude de faisabilité, dans toutes ses composantes ;
 - b) Etude du marché et analyse concurrentielle ;
 - c) Etude de structuration de l'Académie (organisation, business plan, contenu des formations offertes, inventaire et estimation des moyens etc.) ;
 - d) Dimensionnement et plan de développement de l'Académie ;
 - e) Réalisation des études architecturales et d'une maquette 3D ;
 - f) Etude économique pour le financement de l'académie et la structuration des partenariats envisageables ;
 - g) Mise en oeuvre de l'APS ;
 - h) Avant-projet détaillé (APD) conformément aux objectifs et résultats attendus ;
 - i) Elaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour la construction de l'Académie ;
 - j) Elaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour l'équipement de l'Académie ;
 - k) Rédaction du rapport provisoire du projet ;
 - l) Rédaction du rapport final.
4. Le candidat travaillera en étroite collaboration avec les services concernés des structures de la plateforme aéroportuaire (Haute Autorité des Aéroports du Sénégal (HAAS), l'ANACIM, l'Agence des Aéroports du Sénégal (ADS), l'ASECNA, AIBD SA, la société d'exploitation LIMAK-AIBD-SUMMA (LAS), Air Sénégal SA), l'armée de l'air et toutes les écoles ou instituts offrant des formations en relation avec le domaine aéroportuaire en vue d'une évaluation des besoins globaux de formation.

5. Les cabinets ou bureaux d'études intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour les exécuter notamment :
 - a) Les qualifications générales, la nature des activités et leur nombre d'années d'expérience ;
 - b) Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues au cours des dix (10) dernières années ;
 - c) L'organisation technique et managériale du cabinet ;
 - d) Le nombre de personnels professionnels et leurs qualifications générales pour la réalisation des études.

Les critères de présélection et de notation sont les suivants :

- a) Pour les qualifications générales, la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences. (20 points)**
Le candidat fera mention des activités qu'il a menées, le domaine d'intervention, la consistance et le nombre d'années d'expérience (4 points par expérience pour un maximum de 5 projets).
- b) Pour les qualifications du candidat dans le domaine des prestations**

au cours des dix (10) dernières années. (30 points)

- 1) Le candidat doit présenter son expérience dans les missions d'études économiques techniques et financières, et d'élaboration de DAO (4 points par projets avec un maximum de 3 projets). 12 points
- 2) Le candidat doit présenter son expérience dans les missions d'études économiques, techniques et financières de construction et/ou d'équipement d'instituts supérieurs et d'élaboration de DAO (6 points par projets avec un maximum de 3 projets). 18 points

c) Pour son organisation technique, managériale et ses capacités logistiques (25 points)

Le cabinet doit fournir :

- 1) une description sommaire de son organisation managériale. (15 points)
- 2) ses capacités logistiques : (10 points)
 - logiciels nécessaires : Robot, archicad, autocad au moins ; (05 points)
 - équipements nécessaires : topographiques et géotechniques. (05 points)

d) Le nombre de personnels professionnels et leurs qualifications générales pour la réalisation des études : (25 points)

Personnel permanent ayant une expérience générale de dix (10) années.

- Ingénieur aéronautique, spécialisé en formation. (15 points)
- Architecte/urbaniste. (10 points)

NB : fournir le curriculum vitae et la copie légalisée des diplômes pour chaque expert.

6. La langue de soumission est le français.

7. Une liste restreinte composée de au plus sept (7) cabinets ou bureaux d'études ayant obtenu les notes les plus élevées sera établie. En cas d'égalité de points, les bureaux d'études concernés seront départagés sur la base du plus grand nombre de projets au critère « les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ». Aux termes de cette évaluation, les projets supplémentaires seront notés comme indiqué au niveau du critère. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat final sera sélectionné selon la méthode « **Qualité/Coût** ».

NB : Les cabinets ou bureaux d'études intéressés pourront s'associer en groupement s'ils le souhaitent.

Ce présent avis est international.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à la Cellule de Passation des Marchés au Bloc Sud, Bâtiment administratif de l'aéroport International Blaise DIAGNE, pièce numéro 207, au plus tard **le 24 février 2020 à 12 H 00 GMT**.

L'ouverture de plis aura lieu **le 24 février 2020 à 12 H 00 GMT** à la salle de réunion de l'AIBD SA au Bloc Sud, Bâtiment administratif de l'aéroport International Blaise DIAGNE

Les dossiers de manifestations d'intérêt devront porter expressément la mention :

« AMI/N02/2020/AIBD : Etudes d'optimisation économique, technique et financière d'une Académie Internationale des Métiers de l'Aviation Civile.

Contact : nmbengue@aibd.sn

Fait à Diass, le 02 Février 2020

Le Directeur Général